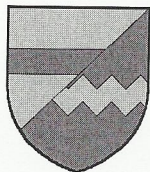


# Commune de Festubert



Le 06 octobre 2017

La municipalité organise un centre de loisirs tous les mercredis pendant la période scolaire. Ce centre fonctionne de 13h30 à 16h30.

Il est encadré par Jean-François Fourrier et Laurence Braem qui proposent des activités manuelles, sportives et culturelles.

Une garderie vous est proposée de 16h30 à 18h30.

**Les inscriptions se font obligatoirement à chaque période scolaire** et non à l'année : de la rentrée aux vacances de la Toussaint, des vacances de la Toussaint aux vacances de Noël, des vacances de Noël aux vacances d'hiver, des vacances d'hiver aux vacances de printemps, des vacances de printemps aux grandes vacances.

Chaque période pour l'année scolaire 2017/2018 représente 6, 7 ou 9 semaines.

La tarification est la suivante :

- 5.70 € la semaine
- 5.40 € la semaine pour les bénéficiaires de l'aide aux temps libres.

Le bulletin d'inscription est à retourner en mairie **impérativement** avant le vendredi 13 octobre 2017.

Le règlement se fera à la Trésorerie de Beuvry après réception de l'avis des sommes à payer. Aucune inscription par mail ne sera prise en compte.

**ATTENTION le centre de loisirs ne dispose que de 8 places pour les enfants de maternelle et de 12 places pour les enfants de primaire.**

**Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée en mairie**



Je souhaite inscrire mon enfant pour la période du 06 novembre au 22 décembre 2017

Nom : .....

Prénom : .....

Classe : .....

Date : .....

Signature des parents

Aucun enfant ne pourra être repris au centre de loisirs avant 16h30